



Utilisation illicite d'un compte

Par **nikolhas**, le **23/02/2010** à **18:00**

Bonjour,
vous je vous expose le problème....

Actuellement je vis avec mon amie...
auparavant elle était en couple avec quelqu'un et vivait chez lui....et donc recevait son courrier
là bas....

Elle possédait un compte Kangourou avec achat à crédit chez Finaref...

Los de leur séparation ma compagnon a fait le nécessaire pour transférer son courrier mais
avec le temps de mise en place certains courriers sont passés à la trappe...et son ex
compagnon a récupérer un courrier de osn compte Kangourou...

il en a profité pour acheté un voyage...

Le nom sur le compte Kangourou est celui de ma compagne mais le compte bancaire est celui
de son ex compagnon...

Ce dernier n'arrive pas à rembourser et Finaref, le gorupe de crédit s'est retourné contre ma
compagne car le nom du compte Finaref est le sien...

Or elle n'a jamais acheté ce voyage...et ce groupe de crédit n'arrive pas à attendre ce que l'on
veut leur expliquer...

Y a t-il des recours possible car le préjudoce s'élève à plus de 1500 euros...

merci pour votre aide....ceci est assez urgent
cordialement